



HAL
open science

Le bloc d'entablement de Beaujeu (Rhône) : un monument de l'époque de Domitien

Yvan Maligorne

► **To cite this version:**

Yvan Maligorne. Le bloc d'entablement de Beaujeu (Rhône) : un monument de l'époque de Domitien. Gallia - Archéologie de la France antique, 2011, 68 (2), pp.237-247. hal-01169328

HAL Id: hal-01169328

<https://hal.univ-brest.fr/hal-01169328>

Submitted on 5 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

LE BLOC D'ENTABLEMENT DE BEAUJEU (RHÔNE)

Un monument de l'époque de Domitien

Yvan MALIGORNE*

Mots-clés. Entablement, soffite, décor architectonique, flavien, Rome, Castel Gandolfo.

Résumé. La frise du bloc d'entablement longtemps réemployé dans l'église de Beaujeu (Rhône), qui représente une scène de sacrifice, a fait l'objet d'études approfondies qui en ont précisé la lecture. La datation de ce bloc n'est en revanche pas encore établie. Elle est facilitée par le très riche décor qui recouvre toutes les composantes de l'entablement et permet d'inscrire le bloc dans l'héritage des productions urbaines de l'époque de Domitien.

Key-words. Entablature, soffit, ornamental stonework, Flavian, Rome, Castel Gandolfo.

Abstract. The frieze of the piece of entablature for a long time re-used inside the church of Beaujeu (Rhône), which depicts a sacrificial scene, has been thoroughly studied and was given a more precise interpretation. In the other hand, the dating of the block is still not established. But the rich ornamentation covering all the components of the entablature makes it easier, and it can be attached to the legacy of the urban productions of the Domitian period.

Translation: Isabelle FAUDET

Le bloc d'entablement longtemps réemployé comme linteau dans l'église de Beaujeu, dans le Rhône, et aujourd'hui exposé au musée gallo-romain de Lyon (inv. 2000.0.318) doit sa relative célébrité à la scène de sacrifice qui orne la frise de sa face antérieure (fig. 1). Elle a d'abord été lue comme la représentation d'un double suovétaurile, avant que son interprétation ne soit profondément renouvelée par les analyses de V. Huet qui a rejeté cette identification et montré que le relief s'inscrivait dans des séries gallo-romaines (Huet, 2008).

Nous reviendrons plus loin sur la nature du monument dont ce bloc constitue le seul vestige connu ; contentons-nous à ce stade de noter que son appartenance à un ordre complet est assurée et que son identification à une bordure d'autel, d'abord proposée (Veyne, 1959, p. 80), a été fort justement corrigée (Audin, Veyne, 1962, p. 411). S'il est une question qui n'a pas reçu de solution assurée, c'est celle de la datation de ce bloc. Les développements qui lui ont été consacrés – et ils sont parfois fort brefs – s'appuient sur la frise figurée. V. Huet, dont les propositions sont les

plus explicitement argumentées, date le bloc du début du I^{er} s. en soulignant « l'insistance sur le bon déroulement du sacrifice », certains détails vestimentaires et des traits de composition qui rappellent l'*ara Pacis* (Huet, 2008, p. 404 et p. 408) ; quant à I. Scott-Ryberg, elle avance une datation durant la seconde moitié du II^e s. sur la foi de considérations stylistiques : « *The depth of the relief, with the resulting high contrasts of light and shadow, fix the date in the latter half of the second century* » (Scott-Ryberg, 1955, n. 35, p. 115). Précisons d'emblée que cette observation, parfaitement légitime, n'est pas du tout incompatible avec la proposition chronologique qui sera formulée au terme de la présente contribution. Le bloc est couvert d'un abondant décor non figuré qui habille presque toutes les surfaces, ne laissant libres que quelques moulures de transition et de couronnement (fig. 1 à 3). C'est de l'analyse de ce répertoire varié, qui n'a jamais fait l'objet ne serait-ce que d'une description précise, que l'on peut espérer les données chronologiques les plus fiables et les moins subjectives, d'autant que la démarche comparative qui fonde ce type d'enquête peut

* Projet ANR : « Ornementation architecturale des Gaules », Université de Provence-Aix-Marseille-I, 5 rue du Château-de-l'Horloge, BP 647, F-13094 Aix-en-Provence Cedex 2. Courriel : yvan.maligorne@yahoo.fr



Fig. 1 – Bloc d'entablement de Beaujeu : vue d'ensemble de la face antérieure (cliché : Chr. Thioc, Musée gallo-romain de Lyon).



Fig. 2 – Bloc d'entablement de Beaujeu : vue d'ensemble de la face postérieure (cliché : Chr. Thioc, Musée gallo-romain de Lyon).

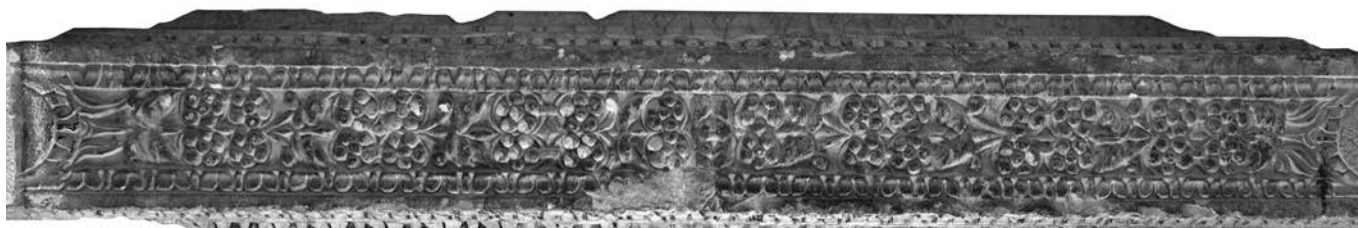


Fig. 3 – Bloc d'entablement de Beaujeu : vue d'ensemble du soffite (cliché : Chr. Thioc, Musée gallo-romain de Lyon).



Fig. 4 – Bloc d'entablement de Beaujeu : détail de l'architrave de la face antérieure (extrait d'un cliché de Chr. Thioc, Musée gallo-romain de Lyon).

désormais s'appuyer sur la publication de plusieurs grandes collections gallo-romaines, qui viennent compléter les travaux consacrés au décor architectural de l'*Urbs* et de la péninsule italienne et permettent d'asseoir l'étude sur des bases mieux assurées.

L'ARCHITRAVE

DESCRIPTION

L'architrave de la face antérieure, haute de 13,5 cm, comporte deux fascies très nettement talutées (fig. 4). Le bandeau inférieur (hauteur : 3,5 cm) est orné d'un motif de postes traité à la manière de deux sections de rinceau convergeant vers le centre de l'architrave, avec des crosses orientées tantôt vers le haut, tantôt vers le bas ; elles sont fortement végétalisées et traitées comme des feuilles pliées de part et d'autre de leur côte axiale, pourvues d'une bordure dentelée par trois digitations et d'un limbe plissé ; elles alternent avec des joncs intermédiaires, ceux du bas étant tronqués et difficilement observables. La fasce est couronnée par un rang de perles ovales, reliées par un fil (hauteur : 1,7 cm). La fasce supérieure (hauteur : 4,3 cm) porte deux rangs de feuilles imbriquées : lancéolées, elles sont animées par une côte axiale très discrète. L'architrave est couronnée par une séquence associant un talon orné d'un rai-de-cœur et un filet lisse (hauteur : 4 cm). Le rai-de-cœur en ciseau comporte des feuilles lancéolées aux bords lisses, presque totalement démembrées par une nervure axiale, et des lancettes intermédiaires nettement distinguées des feuilles.

À l'arrière du bloc, la fasce inférieure de l'architrave porte une composition de postes avec des crosses alternativement tournées vers le haut et vers le bas (fig. 5). Faiblement végétalisée et dépourvue d'éléments intermédiaires, la composition est strictement axée, les deux rinceaux divergeant à partir du centre, constitué par un double jonc auquel les crosses adjacentes sont liées par un bandeau de serrage.

Des perles, plus allongées que sur la face antérieure, reliées par un fil beaucoup moins marqué, constituent la transition avec la fasce supérieure ornée de deux rangs de feuilles imbriquées plus épaisses. Le couronnement de l'architrave est assuré par un talon orné d'un rai-de-cœur dont le dessin est voisin de celui de la fasce antérieure, mais qui se distingue par le fait que la lancette intermédiaire est disposée en arrière-plan et non plus séparée par des sillons des demi-feuilles qui l'encadrent.



Fig. 5 – Bloc d'entablement de Beaujeu : détail de la face postérieure (extrait d'un cliché de Chr. Thioc, Musée gallo-romain de Lyon).

Le soffite est orné d'un caisson bordé par un talon entre deux listels¹ (fig. 3, 6 et 7). Le talon porte un rai-de-cœur en ciseau fondé sur l'alternance de feuilles tronquées aux bords lisses, largement démembrées par la nervure axiale, et de lancettes intermédiaires (fig. 7). Très allongé, le caisson présente des petits côtés curvilignes, qui dégagent un espace pour les fleurons d'abaque des chapiteaux supportant l'entablement². Il est couvert d'un très abondant décor végétal, structuré selon un axe double, transversal et longitudinal. De part et d'autre de l'axe transversal, on observe deux motifs végétaux composés de trois folioles retombantes. Le motif est emprunté au répertoire traditionnel du rinceau et constitue une citation du rang de feuilles qui orne la base du culot, élément générateur du rinceau ; il est rarement décrit en tant que tel et n'est désigné par aucun terme universellement accepté³. Au-delà de ces motifs et n'entretenant aucun lien structurel avec eux, se développent deux séries de double rinceaux rythmiques, organisés de la même façon et symétriquement disposés de part et d'autre d'une tige axiale régulièrement scandée, à hauteur des bractées des rinceaux, par des calices bifides fermés ; cette tige est assimilable à un candélabre végétal, mais ce n'est pas

1. Le bloc est profond de 16,6 cm au lit de pose. Le caisson du soffite est large de 8,1 cm sans les rais-de-cœur d'encadrement, lesquels portent la largeur à 13,1 cm.

2. Sur ce point, le relevé du bloc publié par P. Veyne est inexact puisqu'il figure un cadre parfaitement rectangulaire (Veyne, 1959, fig. 2, p. 81).

3. À titre d'exemples, G. Schörner (1999, pl. I), parle de « *basisblatt* » et Roth Congès (1983, p. 132), de « couronne aux folioles retombantes ».

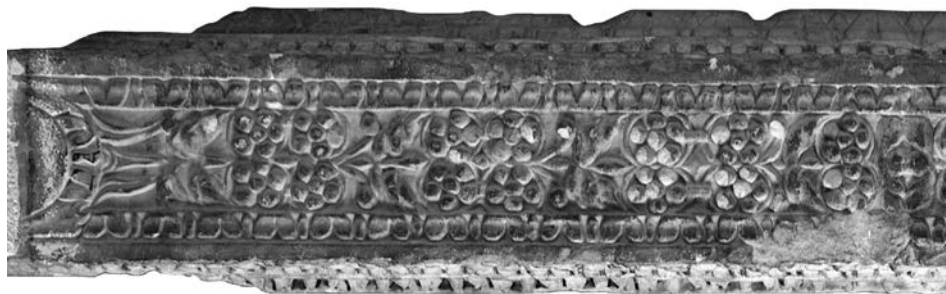


Fig. 6 – Bloc d'entablement de Beaujeu : vue de la moitié du décor du soffite (extrait d'un cliché de Chr. Thioc, Musée gallo-romain de Lyon).

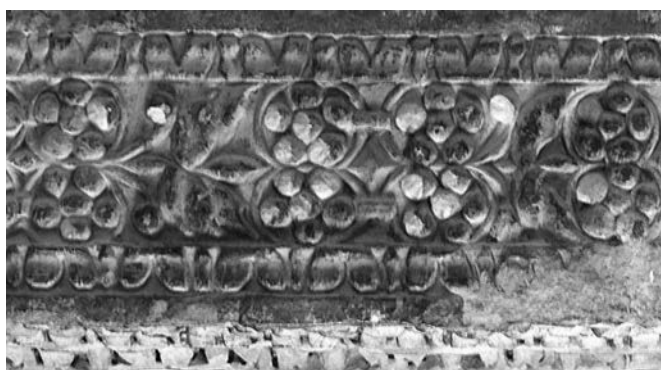


Fig. 7 – Bloc d'entablement de Beaujeu : détail du soffite, avec deux sections de rinceau de chaque côté de la tige axiale (extrait d'un cliché de Chr. Thioc, Musée gallo-romain de Lyon).

elle qui génère les rinceaux, lesquels, nous l'avons dit, ne sont pas non plus issus des motifs végétaux axiaux (fig. 6).

Les rinceaux, très courts, sont réduits à deux enroulements reliés par une tige partiellement recouverte par une bractée dont la foliole extrême se relève. Chacun des enroulements génère, après un tour complet, un fleuron très simple, composé de quatre pétales autour d'un cœur en bouton. Les rinceaux sont liés à leur voisin par un bandeau de serrage (fig. 7). Chaque séquence comporte trois rinceaux complets et un demi-rinceau réduit à un enroulement, la tige principale engendrant à l'extrémité du soffite une longue feuille lancéolée au limbe concave⁴. Le relief est peu accusé, de l'ordre du demi-centimètre, et il manque de fraîcheur, ce qui n'en facilite pas la lecture et a sans doute incité P. Veyne à le lier dans un premier temps au remploi du bloc (Veyne, 1959, p. 80, corrigé dans Audin, Veyne, 1962, p. 411).

4. Le décor du soffite est presque parfaitement axé : avec leur motif végétal à la base, la section gauche mesure 63 cm, celle de droite 65 cm. Le motif axial est large de 5 cm ; les trois sections de rinceau qui se développent de part et d'autre sont longues respectivement de 16 cm, 17 cm et 16 cm à gauche, 14,5 cm, 17,5 cm et 16,5 cm à droite.

ÉTUDE COMPARATIVE

On ne peut tirer aucun argument de la bipartition de l'architrave, qui est simplement la conséquence des petites dimensions du bloc, comme, on le verra plus loin, la syntaxe réduite de la corniche. Plus significatif, en revanche, est le fait que l'ensemble de l'architrave soit orné, à l'exception de la moulure sommitale du couronnement. À Rome comme en Italie et dans les provinces occidentales, la pratique durant tout le Haut-Empire était de cantonner le décor aux moulures de couronnement des différentes fascies et au couronnement du bloc, les bandeaux restant lisses. Cette règle n'a connu que quelques dérogations ponctuelles à l'époque augustéenne⁵. Les premières architraves entièrement ornées apparaissent sur l'arc décrété par le Sénat en 43 pour célébrer les succès

5. La fasce inférieure des temples d'*Apollo in circo* et des Dioscures reçoit un décor. Pour le temple du Champ de Mars, voir Gros, 1976, pl. LI, avec p. 215-216 ; Viscogliosi, 1996, p. 47-49 ; pour le temple du *Forum*, voir Strong, Ward-Perkins, 1962, pl. VIIIa.

de Claude en Bretagne ⁶ (De Maria, 1988, pl. 57), puis sur le théâtre de la *villa* de Domitien à Castel Gandolfo (fig. 8) (Hesberg, 1978-1980, p. 315-316 ; Liverani, 1989, n° 6, p. 26-29 et n° 9, p. 30-32 ; Schörner, 1999, pl. 64-65). En Gaule, des épistyles comportant une fasce ornée sont documentées dès l'époque julio-claudienne à Saintes ⁷, ville dont les *lapidarii* ont très tôt montré un goût affirmé pour la surcharge ornementale, mais il faut attendre le tout début du II^e s. pour voir apparaître des architraves dont toutes les moulures sont habillées de motifs, à Saintes (Tardy, 1994, fig. 37, 38 et 40) et dans l'agglomération secondaire pictonne du Gué de Sciaux (Richard, 1989, n° 8, p. 171). Cette profusion ornementale fournit donc un solide *terminus post quem* domitienique, confirmé par l'analyse du répertoire ornemental.

C'est en effet sur les programmes urbains de la fin de l'époque flavienne qu'apparaissent des variantes enrichies des flots, qui agrémentent les crochets de rosettes, palmettes, calices ou feuilles lancéolées ⁸ ; ces compositions sont reprises par les ateliers provinciaux pendant tout le II^e s., où sont surtout représentées, comme c'est le cas ici, les versions associant crochets et feuilles lancéolées (Tardy, 1994, p. 135 et fig. 62, types B et C ; 2005, p. 116 et fig. 98). La composition du bloc de Beaujeu relève cependant d'une variante provinciale puisque l'adoption d'une structure proche du rinceau, avec des crosses alternativement orientées vers le haut et le bas, n'est pas documentée à Rome. Cette variante semble connue dès la fin de l'époque flavienne sur l'abaque de chapiteaux corinthiens de Bourbonne-les-Bains ⁹, à l'époque hadrienne sur des corniches du sanctuaire du Cigognier, à Avenches (Bossert, 1998, pl. 22), avant d'être utilisée à l'époque de Marc Aurèle sur la Porte Noire de Besançon (Walter, 1986, vol. II, fig. 68, n°s 14, 15, 17-20).

Après avoir été très épisodiquement employées à l'époque julio-claudienne ¹⁰, les feuilles imbriquées figurent

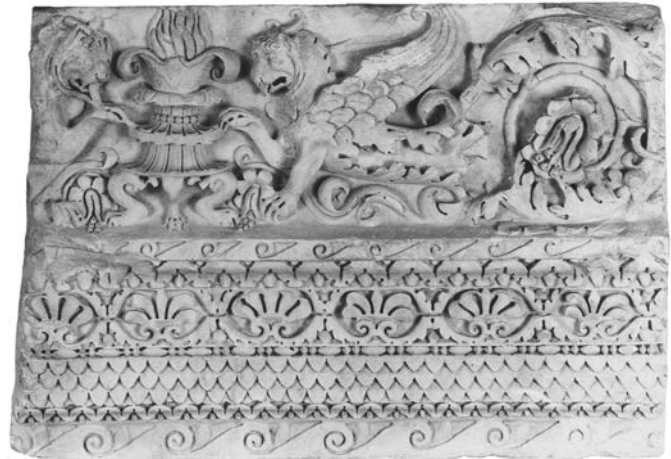


Fig. 8 – Castel Gandolfo, villa de Domitien : bloc d'architrave-frise du théâtre (d'après Liverani, 1989).

fréquemment dans le répertoire des *lapidarii* urbains et italiens à l'époque flavienne. Elles sont utilisées en décor de soffite ¹¹ et sur les plages verticales entre les modillons, qui étaient auparavant laissées lisses ¹² ; elles apparaissent sur une fasce d'architrave sur l'arc de Claude, érigé entre 43 et 52, et surtout dans le théâtre de la *villa* impériale de Castel Gandolfo (fig. 8) ; cet exemple a ceci de particulièrement intéressant que, comme sur le bloc de Beaujeu, la fasce habillée d'imbrications surmonte une fasce ornée de flots végétalisés. On doit sérieusement envisager l'hypothèse d'une filiation entre les architraves de l'*Albanum* de Domitien, évidemment taillées par des artisans urbains, et le bloc de Beaujeu. Un jalon précieux dans la transmission de ces modèles urbains nous est fourni par la phase tardo-flavienne de l'ordre intérieur du temple du Verbe-Incarné à Lyon, dont une des fascies de l'architrave est revêtue de feuilles imbriquées ¹³. Ce décor apparaît encore sur les plages verticales entre les modillons d'une corniche de

6. L'*ima fascia* reçoit des imbrications, la *summa fascia* une composition de feuilles d'acanthé et de calices.

7. Voir Tardy, 1994, fig. 49 (architrave julio-claudienne) et fig. 50 (flavienne).

8. Voir Blanckenhagen, 1940, fig. 96 et 99 ; Mattern, 2001, pl. 24-4, 49-3, 52-1, 52-3, 53-1.

9. Inédits, ces chapiteaux monumentaux relèvent du type C de H. Kähler (1939, p. 4-32). Leur datation tardo-flavienne repose sur leur syntaxe, sur la typologie de l'acanthé et sur la présence de bractées recouvrant les crosses.

10. Deux occurrences augustéennes : Ostie (Leon, 1971, pl. 74-3) et Rome (*id.*, pl. 74-4) ; sur ces exemples, l'axe des feuilles est souligné par une nervure incisée, tandis que sur les exemplaires flaviens, il est plus discrètement marqué par une arête, comme c'est le cas ici. Pour

une occurrence claudienne, voir l'arc décrété par le Sénat en 43 en l'honneur de Claude (De Maria, 1988, pl. 57).

11. Sur des corniches du Palais Flavier (Leon, 1971, pl. 39-3, 40-2, 40-3, 134-2, 136-2). Sur une corniche de Pouzzoles (Demma, 2007, cat. n° 4, fig. 4, p. 205 et p. 242).

12. Sur le temple du *divus Vespasianus* (De Angeli, 1992, fig. 98 et p. 155 avec n. 569). Sur les corniches de Castel Gandolfo (Mattern, 2001, pl. 61, 62-2, 63-1). Sur un bloc de Pouzzoles (Demma, 2007, cat. n° 3, fig. 1, p. 205 ; fig. 9, p. 241 ; p. 204 et p. 239-240) ; voir aussi *id.*, fig. 2, p. 205, pour une corniche de Rome.

13. Ces éléments inédits ont été présentés par D. Fellague lors de la journée d'étude : « L'ornementation architecturale en Gaules » (Lyon, 4 avr. 2009).



Fig. 9 – Vienne : détail d'une corniche modillonnaire à métopes ornées de feuilles imbriquées (cliché : Y. Maligorne).

Vienne qu'il faut sans doute dater du début du II^e s. ¹⁴ (fig. 9).

Le rai-de-cœur de couronnement, non végétalisé, ne s'inscrit pas explicitement dans cette ambiance tardo-flavienne : il relève de modèles plus anciens qui apparaissent dès l'époque augustéenne et connaissent une durée d'utilisation très longue. Il importe toutefois de souligner qu'ils n'ont pas disparu du répertoire ornemental flavien, qui les a conservés aux côtés des variantes très nettement végétalisées qui avaient alors la faveur des *lapidarii* ¹⁵. Ces rais-de-cœur ne constituent donc pas nécessairement un effet du retour au « classicisme augustéen » opéré dans l'*Urbs* dans la seconde partie du règne de Trajan et dont plusieurs indices donnent à penser qu'il trouva un écho sur les modénatures gauloises ¹⁶.

Le plan du soffite, avec des espaces demi-circulaires réservés aux extrémités pour les fleurons d'abaque des chapiteaux, nous offre un repère chronologique : les petits côtés curvilignes apparaissent épisodiquement dans l'*Urbs* au début de la période julio-claudienne (Strong, Ward-

14. Le bloc, inédit à notre connaissance, est conservé à l'extérieur du musée lapidaire Saint-Pierre.

15. Temple de Venus Genetrix (Leon, 1971, pl. 35.2). Corniche de la via delle Tre Pile (*id.*, pl. 52.2). Architrave et corniche de l'arc de Titus (Pfanner, 1983, pl. 39 et 43). Corniches de Castel Gandolfo (Mattern, 2001, pl. 61-63).

16. On peut s'appuyer en particulier sur l'évolution de la typologie des oves : à Rome comme en Gaule, à la fin de l'époque julio-claudienne, les lancettes intermédiaires laissent place à des pointes de flèche ; les lancettes font leur réapparition au début du II^e s., au moins sur certaines modénatures. Il est certain, cependant, que le répertoire ornemental des Gaules fit pendant tout le II^e s. une large place aux motifs flaviens.

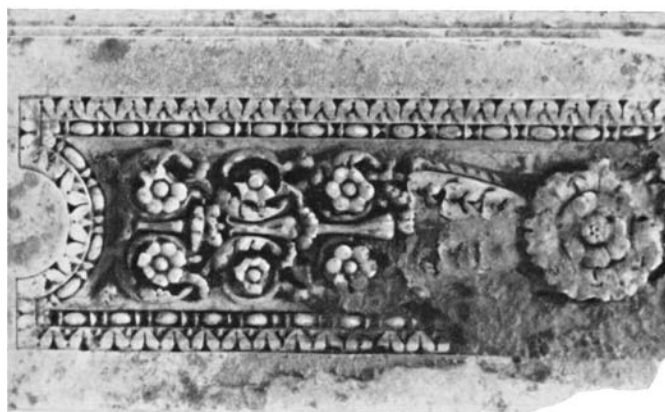


Fig. 10 – Rome, Antiquarium du forum : soffite d'un bloc d'architrave (d'après Wegner, 1957).

Perkins, 1962, p. 19), mais P. Gros note qu'on en « connaît peu d'exemples, hors d'Italie, avant la période flavienne » (Gros, Varène, 2001, p. 10). L'ornementation végétale foisonnante conduit aux mêmes conclusions : si l'on connaît des soffites ornés de rinceaux dès l'époque augustéenne, c'est à la période flavienne que se généralise l'exubérance végétale en pareille position ¹⁷. Le soffite du bloc de Beaujeu semble puiser dans le répertoire des candélabres végétaux et, à ce titre, entretient une parenté au moins formelle avec les compositions qui ornent de nombreux piliers et pilastres (Mathea-Förtsch, 1999). Il s'en distingue par l'existence d'un axe transversal, alors que les candélabres se développent dans une seule direction, et par l'autonomie structurelle des sections de rinceaux qui n'entretiennent de rapport ni avec les motifs végétaux qui occupent le centre du soffite, ni avec la mince tige axiale.

Le soffite d'un bloc d'architrave d'époque domitienne, conservé dans l'*Antiquario comunale* du forum, est structuré selon des principes voisins (fig. 10) : présentant des petits côtés curvilignes, encadré par des rais-de-cœur en ciseau soulignés par un astragale de perles et pirouettes, il est lui aussi organisé selon un double axe de symétrie ; un imposant fleuron à deux corolles occupe le centre du soffite, de part et d'autre duquel se développent des sections de rinceau réparties le long d'une tige axiale, mieux visible que sur le bloc de Beaujeu ; les trois ondulations de chaque section du rinceau sont meublées de tiges secondaires générant de petits fleurons (Wegner, 1957, fig. 14a).

17. Pour l'évolution des soffites d'architraves, voir Leon, 1971, p. 109-114 et p. 175-178. De très nombreux exemples sont rassemblés dans Wegner, 1957, qui doit être utilisé avec précaution.

LES FRISES NON FIGURÉES

DESCRIPTION

Nous ne nous étendrons pas sur la frise figurée (hauteur : 14 cm) à laquelle le bloc doit d'être souvent cité et qui a fait l'objet de nombreux commentaires, si ce n'est pour rappeler qu'elle est soignée et remarquer que son relief très accusé trouve un écho dans le traitement des *ornamenta*. Seule l'extrémité des frises des faces latérales est conservée¹⁸, suffisamment toutefois pour identifier la typologie du décor ; sont en effet préservés de chaque côté deux lemnisques flottants, qui permettent d'évoquer un rinceau rythmique de guirlandes soutenues par des supports intermédiaires : bucranes, *putti*, aigles ou autres candélabres¹⁹. On a là un décor qui renvoie assurément à la sphère religieuse, en offrant une version pétrifiée des guirlandes dont on entourait les enclos sacrés ; le décor de la face interne de l'enclos de l'*ara Pacis Augustae* et les guirlandes attribuées avec une grande vraisemblance à l'autel du Confluent constituent les deux parallèles les plus fameux à ce type de décor.

La frise de la face postérieure est ornée d'un *anthemion* assez schématique (fig. 5). Les éléments de liaison sont constitués par des feuilles faiblement acanthisées vues de trois quarts ; structurées par une nervure axiale revêtant la forme d'un sillon, elles comptent huit folioles épaisses, presque rondes, dépourvues de digitations et dont le limbe est concave. L'extrémité de ces longues feuilles passe dans un bandeau de serrage qui lie la base de palmettes alternativement tombantes et dressées. Les palmettes tombantes sont constituées de trois longs brins lancéolés, les palmettes dressées, tantôt de trois, quatre ou cinq brins ; ces dernières sont, en outre, circonscrites par deux longues feuilles curvilignes, animées par une nervure axiale et dont l'extrémité s'enroule en volute au-dessus de l'axe du bouquet.

ÉTUDE COMPARATIVE

La structure très commune de l'*anthemion* n'offre aucun point d'ancrage chronologique contraignant, pas plus que le caractère végétal de ses éléments de liaison. Les *anthemia* font très tôt partie du répertoire courant des *lapidarii* gallo-romains, qui mettent en œuvre dès l'époque augustéenne

18. Le décor est conservé sur 6,5 cm à gauche et 6,1 cm à droite.

19. P. Veyne et A. Audin évoquent un « simple décor floral dont l'amorce est visible » (Audin, Veyne, 1962, p. 411).



Fig. 11 – Bloc d'entablement de Beaujeu : détail de la corniche de la face antérieure (extrait d'un cliché de Chr. Thioc, Musée gallo-romain de Lyon).

des éléments de liaison acanthisés²⁰. Dans le répertoire potentiellement très varié des bouquets, palmettes et autres calices qui entrent dans la composition des rinceaux rythmiques, le tailleur de pierre a ici choisi les éléments les plus simples. Le seul élément digne de commentaire est la présence des crosses végétales qui viennent enserrer les palmettes ascendantes. Peut-être doit-on reconnaître là une interprétation – elle serait bien maladroite – du thème de la palmette inscrite²¹.

LA CORNICHE

DESCRIPTION

Sur la face antérieure, la frise est surmontée d'un cavet sous listel, revêtu de godrons ; le motif présente une section concave et sa partie inférieure est habillée d'une lunule (fig. 11). On peut hésiter sur l'attribution de ces moulures, qui constituent tout à la fois le couronnement de la frise et la base de la corniche, tout comme on peut hésiter sur la définition du décor de la doucine qui constitue l'essentiel de la corniche : en première analyse, on a affaire à une composition de feuilles dressées alternant avec des joncs. Les feuilles lancéolées présentent des bords dentelés par sept digitations et sont profondément démembrées par une nervure axiale de part et d'autre de laquelle le limbe présente une concavité souple ; les joncs se replient de part et d'autre de leur axe. La nervure qui démembrer les feuilles invite à reconnaître ici un rai-de-cœur végétalisé en position inversée, surmonté par un bandeau lisse (hauteur : 1,8 cm).

Sur la face postérieure, la corniche est composée d'un cavet orné de godrons, d'un listel, d'une doucine décorée de rais-de-cœur inversés et d'un bandeau lisse (fig. 5).

20. On doit ici renvoyer aux *anthemia* qui ornent les arcs triomphaux de Gaule Narbonnaise : Orange (Gros, 1979, fig. 19), Cavaillon (*id.*, fig. 22) et Carpentras (*id.*, fig. 27 et 28). Voir encore Tardy, 1994, fig. 24 pour une occurrence julio-claudienne à Saintes.

21. Le motif, fort ancien, est attesté en Gaule dès le début de la période impériale (Gros, 1979, p. 73 et fig. 17).

Les godrons sont sommairement traités ; les rais-de-cœur relèvent d'un type intermédiaire entre les rais-de-cœur normaux et les rais-de-cœur en ciseau, et sont composés de feuilles lancéolées au limbe plat et aux bords lisses, largement démembrées par une nervure axiale et encadrant une lancette intermédiaire dont l'axe est marqué par une arête.

ÉTUDE COMPARATIVE

Fortement végétalisé, le rai-de-cœur qui orne la doucine trouve de nombreux parallèles à partir de l'époque flavienne, tant à Rome et en Italie²² qu'en Gaule (à titre d'exemple, voir Tardy, 1994, fig. 56 et p. 128-129, type C). On n'oubliera pas, cependant, que des versions très proches sont attestées beaucoup plus tôt, même si ce n'est que de façon très épisodique : par exemple à Rome sur le *compitum Acili*, fermement daté de 5 av. J.-C. par sa dédicace (Mattern, 2001, cat. I-20, p. 58, 144-145 et pl. 12.2) ; en Gaule, un pilier de Nimègue, dédié à Tibère, met lui aussi en œuvre un rai-de-cœur végétalisé²³, ornement que l'on retrouve sur le sanctuaire de Mazeroie, dans l'agglomération leuque de *Nasium*, durant le troisième quart du I^{er} s., **concurrentement** à des variantes non végétalisées²⁴. Si l'exubérance végétale portée à son paroxysme constitue bien un des traits dominants des *ornamenta* flaviens, il n'y a là que le point culminant d'un processus amorcé bien plus tôt et dont seule la mauvaise connaissance des monuments urbains érigés entre la fin du règne d'Auguste et le début de celui de Vespasien – et des composantes de leurs ordres – empêche de suivre l'évolution dans le détail²⁵.

F. Demma note qu'il a fallu attendre le début du II^e s. pour voir des rais-de-cœur habiller une cimaise urbaine (Demma, 2007, p. 245). Dans les Gaules, en revanche, la pratique est attestée dès l'époque augustéenne, et l'on en connaît des exemples pendant tout le I^{er} s. (Tardy, 1994, fig. 12 et 14 ; Pensabene, 1994, fig. 9), puis au II^e s. (Richard,

22. C'est le type E de C. Leon, qui rassemble de nombreux exemplaires (Leon, 1971, p. 264).

23. Voir Panhuysen, 2000, pl. I-IV. Le rai-de-cœur végétalisé apparaît sur un bandeau séparant deux reliefs ; ailleurs sur le monument, un rai-de-cœur normal est aussi attesté. Le pilier est fermement daté par une inscription.

24. Étude à paraître dans les actes des journées d'étude de Lyon (2008 et 2009) sur le décor d'architecture des Gaules (D. Tardy et J.-C. Moretti dir.).

25. Pour le processus de végétalisation affectant les *ornamenta* pendant tout le I^{er} s., voir les remarques de Leon, 1971, p. 171 et de De Angeli, 1992, p. 156-157 ; pour la rareté des édifices urbains d'époque julio-claudienne, voir De Angeli, 1992, p. 151 et p. 156.

1989, fig. p. 176-177). **On relèvera surtout qu'une comparaison** entre la petite corniche non canonique du bloc de Beaujeu et les corniches modillonnaires des monuments officiels de Rome ne saurait être conduite sans précaution ; la mince doucine du bloc de Beaujeu ne pouvait évidemment accueillir les compositions exubérantes – le plus souvent des *anthemias* ou des files de conques et de dauphins – qui régnaient à cet emplacement sur les corniches de l'*Urbs*. La superposition de godrons et de rais-de-cœur végétalisés en position inversée est en revanche attestée sur les modénatures secondaires que sont les impostes de l'arc de Titus (Pfanner, 1983, p. 29-30, pl. 24), monument daté de la première partie du règne de Domitien.

DISCUSSION CHRONOLOGIQUE

L'analyse du répertoire ornemental et de la syntaxe du bloc a montré ce que le décor devait aux modèles urbains tardo-flaviens. La végétalisation²⁶ poussée de certains motifs (flots, rais-de-cœur) et l'envahissement de tous les espaces par un décor foisonnant constituent les caractères dominants des *ornamenta* d'époque domitienne. Ces productions sont certes annoncées par plusieurs réalisations julio-claudiennes et la végétalisation des motifs canoniques, en particulier, n'est pas l'apanage de la période flavienne. Sur le bloc de Beaujeu, la syntaxe de l'architrave nous renvoie cependant explicitement aux *ornamenta* du règne de Domitien : la coexistence de flots et de feuilles imbriquées sur deux bandeaux apparaît, en effet, sur les architraves de la *villa* impériale de Castel Gandolfo. Le décor du soffite rencontre lui aussi un parallèle précis à la fin de la période flavienne. Plusieurs travaux récents permettent de mesurer l'influence qu'a exercée le répertoire ornemental urbain d'époque flavienne sur les productions gauloises de l'ensemble du II^e s., ce qui doit inciter à la prudence²⁷. Dans le cas qui nous retient, cependant, ces références domitieniques sont trop nombreuses, trop précises et trop explicites

26. Nous recourons ici à un néologisme qui s'est largement imposé dans toutes les langues et qui semble unanimement accepté, malgré son caractère à tout le moins ambigu : pour s'en tenir à un seul exemple, les rais-de-cœur sont fondés, quel que soit leur type, sur l'alternance d'éléments végétaux, et les variantes « végétalisées » ne représentent qu'une exacerbation du schéma.

27. La **prégnance des modèles flaviens dans les Gaules** du II^e s. comme leur mode de réception par les *lapidarii* gaulois sont parfaitement illustrés par un chapiteau toscan de Périgueux, que D. Tardy date de l'époque hadrienne : son échine et son abaque reprennent et transposent le décor des cimaises et des bandeaux de couronnement des corniches tardo-flaviennes de l'*Urbs* (Tardy, 2005, fig. 63 et p. 77, où sont cités des exemples comparables).

pour ne pas revêtir un caractère contraignant. Nous proposerons de dater la sculpture du bloc d'une période couvrant la dernière décennie du I^{er} s. et les toutes premières années du II^e s.

Si les références urbaines sont patentes, il est plusieurs composantes du décor qui ne trouvent aucun équivalent exact dans les productions de l'*Urbs*. C'est le cas de l'*anthemion* qui orne la frise de la face postérieure et qui constitue une variante très simplifiée ; c'est le cas encore des flots qui ornent sur toutes les faces le bandeau inférieur de l'architrave et dont l'évolution vers une structure de rinceau, non attestée à Rome à notre connaissance, est bien documentée en Gaule. C'est donc à des *lapidarii* gaulois, et probablement lyonnais, qu'il faut attribuer la sculpture de ce bloc. Ceux-ci connaissaient manifestement les modèles urbains, qu'ils ont cités mais aussi interprétés²⁸. Sur ce point, les résultats de l'étude du décor architectural rejoignent les conclusions que l'analyse du relief historique avait suggérées à V. Huet (Huet, 2008, p. 407-408).

QUELQUES CONSIDÉRATIONS SUR LE MONUMENT ORIGINEL

Penchons-nous enfin sur la position originelle du bloc²⁹. La présence au soffite d'un caisson orné et d'espaces réservés pour des supports verticaux prouve qu'il prenait place dans un ordre complet, tandis que la poursuite du

28. Pour une première approche des « ateliers d'architecture » actifs à Lyon ou dont les productions y ont été diffusées, voir Fellague, 2009. Sur les difficultés méthodologiques considérables que soulève l'utilisation même du concept d'atelier dans le domaine du décor architectural, voir Demma, 2007, p. 197-203.

29. Le lieu d'où il a été transporté pour être réemployé à Beaujeu et inconnu : pour des observations récentes sur la question, voir Béal, 2007, p. 14-15.

décor sur les faces latérales assure son intégration à une structure quadrangulaire. A. Audin et P. Veyne ont pensé à un édicule distyle adossé, écartant peut-être un peu rapidement l'identification d'un tétrastyle (Audin, Veyne, 1962, p. 411). La taille réduite des supports, tels qu'ils peuvent être restitués, ne s'y oppose pas, puisqu'un tel monument ne doit pas nécessairement être accessible. L'hypothèse mérite d'autant plus d'attention que les tétrastyles sont, en l'état de la documentation, étonnamment mal représentés en Gaule. Une recherche, certes rapide, ne nous a permis d'identifier qu'une occurrence assurée, dans le sanctuaire de la Grange-des-Dîmes à Avenches (Verzàr, 1977, p. 8, fig. 1 et pl. 21.1). Le recensement des attestations littéraires et épigraphiques a permis à J. Scheid de démontrer que ces baldaquins accueillait des statues de dieux immortels ou de *divi* (Scheid, 1990, p. 115-129) ; **on pense ici à une représentation en ronde bosse de la déesse assise qui, sur la frise, assiste à la *praefatio*.**

Remerciements

Une première version de ce travail a bénéficié des relectures et des conseils de M^{mes} Dominique Tardy (USR 3155 du CNRS : Institut de recherche sur l'architecture antique), Emmanuelle Rosso (Université de Provence, UMR 6573 du CNRS : Centre Camille-Jullian, Archéologie méditerranéenne et africaine) et Valérie Huet (EA 4451 de l'Université de Bretagne occidentale : Centre de recherche bretonne et celtique), qui m'ont fait des suggestions dont j'ai tenu le plus grand compte. Que soient aussi remerciés M. Christian Thioc, photographe du musée gallo-romain de Lyon-Fourvière, qui a bien voulu prendre pour cet article des clichés des faces postérieure et inférieure du bloc, et M^{me} Dominique Tisserand, documentaliste du musée.

BIBLIOGRAPHIE

AUDIN A., VEYNE P.

1962 : « Le monument des suovétauriles de Beaujeu : note complémentaire », *Gallia*, 20, 2, p. 410-412.

BÉAL J.-C.

2007 : « Les territoires des cités antiques : notes de géographie historique en région lyonnaise », *Revue des Études anciennes*, 109, p. 5-26.

BERTOLETTI M., CIMA M., TALAMO E.

2007 : *Centrale Montemartini, Musei Capitolini*, Rome, Electa, 140 p.

BLANCKENHAGEN P. H. VON

1940 : *Flavische Architektur und ihre Dekoration untersucht am Nervaforum*, Berlin, Mann, 174 p.

BOSSERT M.

1998 : *Die figürlichen Baureliefs des Cigognier-Heiligtums in Avenches: kunsthistorische und ikonologische Einordnung*, Lausanne, Cahiers d'archéologie romande (coll. *Cahiers d'archéologie romande*, 70 ; *Aventicum*, VIII ; *Corpus signorum imperii romani*: Schweiz, I, 2), 188 p.

DE ANGELI S.

1992 : *Templum divi Vespasiani*, Rome, De Luca, (coll. *Lavori e studi di archeologia*, 18), 167 p.

DE MARIA S.

1988 : *Gli Archi onorari di Roma e dell'Italia romana*, Rome, L'Erma di Bretschneider (coll. *Bibliotheca archaeologica*, 7), 374 p.

DEMMA F.

2007 : *Monumenti pubblici di Puteoli: per un'archeologia dell'architettura*, Rome, L'Erma di Bretschneider (coll. *Monografie della Rivista archeologia classica*, 3 ; n. s., 2), 362 p.

FELLAGUE D.

2009 : « Les ateliers d'architecture à Lugdunum », in GAGGADIS-ROBIN V., HERMARY A., REDDÉ M., SINTÈS C. (DIR.), *Les Ateliers de sculpture régionaux : techniques, styles et iconographie, Actes du X^e colloque international sur l'art provincial romain, Arles et Aix-en-Provence, 21-23 mai 2007*, Aix-en-Provence, Centre Camille-Julian et Arles, Musée départemental Arles antique, p. 533-540.

GROS P.

1976 : *Aurea Templa : recherches sur l'architecture*

religieuse de Rome à l'époque d'Auguste, Rome, École française de Rome (coll. *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, 231), 282 p.

1979 : « Pour une chronologie des arcs de triomphe de Gaule Narbonnaise : à propos de l'arc de *Glanum* », *Gallia*, 37, 1, p. 55-83.

GROS P., VARÈNE P.

2001 : « Un monument public de la seconde moitié du I^{er} s. ap. J.-C. à Aix-en-Provence (B.-du-Rh.) : trois blocs d'architecture conservés au musée Granet », *Revue archéologique de Narbonnaise*, 34, p. 1-15.

HESBERG H. VON

1978-1980 : « Zur Datierung des Theaters in der Domitiansvilla von Castel Gandolfo », in *Atti della Pontificia Accademia romana di archeologia, Rendiconti*, LI-LII, p. 305-324.

2005 : « Ein Rundbau für Herakles am Tiber in Rom », in LAFON X., SAURON G. (DIR.), *Théorie et pratique de l'architecture romaine : la norme et l'expérimentation, Études offertes à Pierre Gros*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, p. 101-133.

HUET V.

2008 : « Le relief dit des suovétauriles de Beaujeu : une image sacrificielle hors de l'Italie », in ESTIENNE S., JAILLARD D., LUBTCHANSKY N., POUZADOUX C. (DIR.), *Image et religion dans l'Antiquité gréco-romaine, Actes du colloque de Rome, 11-13 déc. 2003*, Naples, Centre Jean-Bérard et Athènes, École française d'Athènes (coll. du Centre Jean-Bérard), p. 399-408.

KÄHLER H.

1939 : *Die römischen Kapitelle des Rheingebietes*, Berlin, W. de Gruyter (coll. *Römisch-Germanische Forschungen*, 13), 100 p.

LEON C.

1971 : *Die Bauornamentik des Trajansforums und ihre Stellung in der früh- und mittelkaiserzeitlichen Architekturdécoration Roms*, Vienne, Cologne, Graz, Böhlau Verlag (coll. *Publikationen des Österreichischen Kulturinstituts in Rom*, I, 4), 311 p.

LIVERANI P.

1989 : *L'Antiquarium di villa Barberini a Castel Gandolfo*, Città del Vaticano, Pontificia Accademia romana di archeologia (coll. *Monumenti, musei e gallerie pontificie*), 104 p.

MATHEA-FÖRTSCH M.

1999 : *Römische Rankenpfeiler und -pilaster: Schmuckstützen mit vegetabilem Dekor, vornehmlich aus Italien und den westlichen Provinzen*, Mayence, Philipp von Zabern (coll. *Beiträge zur Erschließung hellenistischer und kaiserzeitlicher Skulptur und Architektur*, 17), 230 p.

MATTERN T.

2001 : *Gesims und Ornament: zur stadtrömischen Architektur von der Republik bis Septimius Severus*, Münster, Scriptorium, 128 p.

PANHUYSSEN T. A. S. M.

2000 : « À propos du pilier tibérien de Nimègue », in WALTER H. (DIR.), *La Sculpture d'époque romaine dans le nord, dans l'est des Gaules et dans les régions avoisinantes : acquis et problématiques actuelles, Actes du colloque international de Besançon, 12-14 mars 1998*, Besançon, Presses universitaires franc-comtoises (coll. *Annales littéraires*, 694 ; *Art et archéologie*, 45), p. 9-19.

PENSABENE P.

1994 : « Classi sociali e programmi decorativi nelle province occidentali », in DUPRÉ I RAVENTOS X. (DIR.), *La Ciudad en el mundo romano, Actas del XIV congreso internacional de arqueología clásica -I- Ponencias, Tarragone, 5-11 sept. 1993*, Tarragone, Consejo superior de investigaciones científicas, p. 293-319.

PFANNER M.

1983 : *Der Titusbogen*, Mayence, Philipp von Zabern (coll. *Beiträge zur Erschließung hellenistischer und kaiserzeitlicher Skulptur und Architektur*, 2), 122 p.

RICHARD C.

1989 : *Gué de Sciaux, Antigny/Vienne : une ville gallo-romaine, fouilles d'un sanctuaire*, Chauvigny, Société de recherches archéologiques de Chauvigny (coll. *Mémoires*, IV), 207 p.

ROTH CONGÈS A.

1983 : « L'acanthé dans le décor architectonique protoaugustéen en Provence », *Revue archéologique de Narbonnaise*, 16, p. 103-134.

SCHEID J.

1990 : *Romulus et ses frères : le collège des Frères Arvales, modèle du culte public dans la Rome des empereurs*, Rome, École française de Rome (coll. *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, 275), 806 p.

SCHÖRNER G.

1999 : *Römische Rankenfriese: Untersuchungen zur Baudekoration der späten Republik und der frühen und mittleren Kaiserzeit im Westen des Imperium Romanum*, Mayence, Philipp von Zabern (coll. Beiträge zur Erschließung hellenistischer und kaiserzeitlicher Skulptur und Architektur, 15), 211 p.

SCOTT-RYBERG I.

1955 : *Rites of the State Religion in Roman Art*, Rome, American Academy in Rome, 243 p.

STRONG D. E., WARD-PERKINS J. B.

1962 : « The Temple of Castor in the Forum Romanum », *Papers of the British School at Rome*, 30, p. 1-30.

TARDY D.

1994 : *Le Décor architectonique de Saintes antique -II- Les Entablements*, Bordeaux, Fédération Aquitania (coll. Suppl. à *Aquitania*, 7), 174 p.

2005 : *Le Décor architectonique de Vesunna (Périgueux antique)*, Bordeaux, Fédération Aquitania (coll. Suppl. à *Aquitania*, 12), 145 p.

VERZAR M.

1977 : *Un Temple du culte impérial*, Avenches, Musée romain (coll. *Cahiers d'archéologie romande*, 12 ; *Aventicum* II), 93 p.

VEYNE P.

1959 : « Le monument des suovétauriles de Beaujeu (Rhône) », *Gallia*, 17, 1, p. 79-100.

VISCOGLIOSI A.

1996 : *Il Tempio di Apollo "in circo" e la formazione del linguaggio architettonico augusteo*, Rome, L'Erma di Bretschneider (coll. Suppl. au *Bullettino della Commissione archeologica comunale di Roma*, 3), 242 p.

WALTER H.

1986 : *La Porte Noire de Besançon : contribution à l'étude de l'art triomphal des Gaules*, Paris, Les Belles Lettres (coll. *Annales littéraires de l'université de Besançon*, 321 ; Centre de recherches d'histoire ancienne, 65), 2 vol., 485 p. et 89 pl.

WEGNER M.

1957 : *Ornamente kaiserzeitlicher Bauten Roms: Soffitten*, Cologne et Graz, Böhlau Verlag (coll. *Münstersche Forschungen*, 10), 109 p.